



Partenaire officiel



Association (Loi 1901) pour l'initiation et la pratique de l'astronomie - Agrément Jeunesse & Education Populaire N° 44 630

Réunion du Conseil d'Administration Compte rendu

Réunion du 02/04/2005 à Sévérac (16h30 – 19h00)

Présents :

- CHOTARD Stéphane
- GICQUEL Olivier
- LE MAUFF Elvina (Trésorière)
- POIRIER Sébastien (Président)
- RAFFENAUD Michel

- RENARD Kévin (Secrétaire adjoint)
- SENARD Philippe

Excusé :

- ODILE Gérard
- RONTAIN Jean-Paul (Secrétaire)

Président de séance : Sébastien POIRIER

Secrétaire de séance : Kévin RENARD

Déroulement de la réunion :

Les différents points à aborder durant la réunion ont été préalablement regroupés en deux thèmes par le président :

1. Vie du club
2. Administration

Vie du club

- Listes de discussions du club :

La question d'un changement éventuel de la manière dont fonctionne la liste du club et dont la modération est faite a été posée. Après délibérations, il a été convenu que cette dernière ne nécessitait pour le moment aucune modification tout simplement parce que Benjamin joue très bien son rôle de modérateur (merci à lui) et que globalement tout le monde utilise avec raison les listes de discussions.

- Article de presse :

Il a été aussi posé la question de la rédaction d'un article de presse afin de le faire publier dans les journaux locaux afin de promouvoir les activités du club.

Il serait effectivement peut être intéressant que le club rédige un communiqué mettant en valeur ses activités passées et futur, et ce dans le but d'attirer plus de public.

La question reste ouverte à toutes propositions.

- Animations :

Nous avons été contactés pour des demandes d'animations :

- Office du Tourisme Loire et Sillon (Savenay) le 5 août
- Office du Tourisme de Guéméné-Penfao autour de la nouvelle lune de juillet (6 juillet)
- la LOCO, Guenrouët, les 1^{er} et 2 juillet

- Evènements à venir :
 - 16 et 17 avril : astrobrigolos
 - du 5 au 8 mai : Rencontres Astronomiques du Pilat
 - 22 mai : sortie annuelle du club à Nantes
 - 11 juin : 1ères Rencontres Astro44
 - 25 et 26 juin : astrobrigolos
 - 1^{er} et 2 juillet : animation avec la LOCO, Guenrouët
 - Autour de la nouvelle lune de juillet (semaine 28) : animation à Guémené-Penfao (à confirmer)
 - 5 août : animation pour l'Office du Tourisme Loire et Sillon (Savenay)
 - 13 août : Nuit des Etoiles
 - 16 ou 23 septembre : Assemblée Générale Ordinaire
 - 3 octobre : Eclipse de Soleil en Espagne
 - 16 octobre, de 11h à 18h : Fête de la Science

- Programme des astrobrigolos :
 - Collimation des instruments
 - Déplacement de l'armoire
 - Fabrication d'une étoile artificielle pour collimater
 - Fabrication de maquettes
 - Plastification des panneaux
 - Préparation de la Nuit des Etoiles et de la Fête de la Science
 - >> achats à prévoir

- Sortie annuelle du club :

Elle aura lieu le 22 mai. Il est prévu une séance de Planétarium vers 15h et une visite du Muséum d'Histoire Naturelle (exposition sur Mars, sans doute commentée par François) vers 17h. Un covoiturage est envisageable au départ de Sévérac.

- Nuit des Etoiles :
 - Elle aura lieu le samedi 13 août dès le début d'après-midi.
 - La mise en place débutera dès le vendredi 12 août.
 - Doit-on organiser des conférences ? Oui, leur teneur reste à déterminer.
 - Nous allons proposer aux radioamateurs de Redon de participer à la NDE comme cela a été fait par le passé afin de diversifier les activités proposées au public. Pour cela, il est proposé qu'ils viennent dès le vendredi soir. Cependant l'ouverture au public ne se fera que le samedi après midi. Il est envisagé de les placer dans la salle de réunion, là où ils seront le moins gênés par les autres ateliers.
 - Cette année, les animations se feront sous forme d'ateliers. Tout le monde est invité à animer son propre atelier (qu'il aura au préalable préparé) sur le thème de son choix.
 - Il est à noter que les conférences ne pourront débuter qu'en début de soirée même si elles ont lieu en intérieur, la salle polyvalente étant trop lumineuse pour le vidéoprojecteur (ou même pour tout autre moyen de projection sur très grand écran).
 - La question d'une boîte à dons devant le 314 a été posée, ainsi que la nécessité de faire une tombola comme les années précédentes. En effet, cette dernière nécessite beaucoup de travail pour peu voir aucun résultat. Il a donc été décidé après réflexions de ne pas reconduire cette opération.
 - Il faudra prévoir dans le planning la diffusion du conte « Balade dans les étoiles » dit par Michel Boujna.
 - Quelques idées de sujets de conférences (soumises par le public lui-même) :
 - Titan
 - Les Trous Noirs
 - L'astronautique (comment, où, pourquoi envoyer des satellites ? Quel est le futur de la NASA ? de l'ESA ? Projets à venir ? Pourquoi ISS ?)
 - La construction d'un télescope

- Fête de la Science :

Le thème a été choisi précédemment lors d'une réunion du club. Il portera cette année sur : Energie et Environnement.

Administration

- Budget :
Un budget de 400 euros ayant été alloué à l'achat de matériel d'astronomie, il serait possible d'acheter le matériel suivant :
 - Un Quickfinder pour le 114 (50 euros)
 - Le remboursement à Michel Raffenaud du filtre H-alpha du coronographe (225 euros)
 - Un oculaire Meade super plössl multi-coated série 4000 15 mm (110 euros) afin de pouvoir utiliser la binoculaire fournie par Michel (merci à lui) pour le C8. Cet oculaire, certes en double, permettra de plus de compléter les jeux d'oculaires pour les trois télescopes du club, indépendamment de la binoculaire.

- Conseils municipaux :
Ne serait-il pas intéressant qu'un membre du club assiste aux réunions du conseil municipal ? Cela peut être intéressant lors des réunions concernant le club ou lors d'un besoin d'informations.

- Assurance :
Pour rappel, le club paye très cher une assurance qui ne couvre finalement pas grand-chose (au vu des demandes de remboursement faites par le passé et après relecture du contrat). Le club est toujours en cours de prospection pour un nouveau contrat plus intéressant. Des devis restent à faire. L'assureur actuel sera aussi amené à refaire un devis. Une lettre va être préparée et envoyée à divers assureurs à cet effet. Il est à noter qu'il est nécessaire de résilier l'actuel contrat deux mois avant la date anniversaire du club qui est le 1er Août, soit avant le 23 mai (délais de la Poste compris). La mairie disposant elle aussi d'une assurance, il est nécessaire de prendre renseignements auprès d'elle afin de vérifier que le club ne soit pas couvert en double sur certains points.

Kévin RENARD,
Secrétaire de séance